



VP

## DECISION N°004

« Commande Publique » Autres contrats

### CONVENTION MAIRIE DE POMPEY / BIBLIOTHEQUE POUR TOUS ANIMATION « ATELIER DIVERS » AVANT-GARDE EN FETE DU SAMEDI 6 JUIN 2026

Vu l'article L 2122 - 22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Conformément à la délibération du Conseil Municipal du 7 avril 2026 par laquelle il a délégué certains de ses pouvoirs à Monsieur le Maire en application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la proposition de La Bibliothèque pour tous d'organiser des animations durant la journée de la fête de l'avant-garde le samedi 6 juin 2026.

Le Maire,

### D E C I D E

- de signer une convention avec la Bibliothèque pour tous, représentée par sa présidente, Madame LESAINE Catherine, dont le siège se situe 59 rue du Général de Gaulle à Pompey.
- Ces ateliers sont prévus le : samedi 6 juin 2026 de 10 h à 18 h00.
- Cette intervention est organisée à titre gratuit, aucune rémunération ne sera versée par la ville à l'association.

Pompey, le 13 avril 2026

Le Maire,

  
Laurent TROGR LIC



Publié notifié le 15/04/26  
Transmis à la Préfecture le 15/04/26